

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 13 avril 2022

à 19h30 à la salle Dulcie September

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal en date du 23 mars 2022.

Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du n°044 au n°059.

Conventions signées par le maire du n°070 au n°084.

FINANCES

- Reprise des résultats 2021 par anticipation - Budget Principal
- Vote du budget principal de la commune - année 2022
- Approbation du Compte de Gestion 2021 - Budget Eau Potable
- Vote du Compte Administratif 2021 - Budget Eau Potable
- Affectation des résultats 2021 - Budget Eau Potable
- Vote du budget Eau Potable – année 2022
- Approbation du Compte de Gestion 2021 - Budget Assainissement
- Vote du Compte Administratif 2021 - Budget Assainissement
- Affectation des résultats 2021 - Budget Assainissement
- Vote du budget Assainissement – année 2022
- Approbation du Compte de Gestion 2021 - Budget Activités Culturelles
- Vote du Compte Administratif 2021 - Budget Activités Culturelles
- Affectation de résultats 2021 - Budget Activités Culturelles
- Vote du budget Activités Culturelles – année 2022
- Approbation du Compte de Gestion 2021 - Budget Centre Aquatique
- Vote du Compte Administratif 2021 - Budget Centre Aquatique
- Affectation de résultats 2021 - Budget Centre Aquatique
- Vote du budget Centre Aquatique – année 2022
- Approbation du Compte de Gestion 2021 - Budget ST Antoine
- Vote du Compte Administratif 2021 - Budget ST Antoine
- Affectation de résultats 2021 - Budget ST Antoine
- Vote du budget ST Antoine – année 2022
- Vote des taux de fiscalité pour l'année 2022
- Subvention au C.C.A.S. au titre de l'année 2022
- Subventions au bénéfice des budgets annexes pour l'année 2022
- Versement d'une participation au SIVOS
- Versement d'une contribution au SICPAN
- Subvention au C.O.S. et C.N.A.S.
- Signature d'une convention d'attribution d'une subvention au C.O.S.
- Subvention à l'Ecole de Musique de l'Harmonie de Nangis
- Signature d'une convention d'attribution d'une subvention à l'Ecole de Musique de l'Harmonie de Nangis
- Subvention à l'Association Sportive du lycée Henri Becquerel
- Subvention à la Croix Rouge Française
- Subvention aux Restos du Cœur
- Subvention aux 520 Médaillés Militaires
- Subvention aux Mémoires de Nangis
- Subvention aux Scouts et Guides de France
- Subvention aux organisations syndicales
- Subventions aux associations pour l'année 2022
- Subventions exceptionnelles aux associations pour l'année 2022

CULTURE

- Tarifs des spectacles - saison 2022/2023

JEUNESSE

- Tarifs de participation aux activités organisées par le service jeunesse à compter du 1er juillet 2022 pour les séjours
- Modification du Règlement Intérieur du service jeunesse
- Modification du dispositif "chantier jeunes"

URBANISME

- Avis sur le PLU de Rampillon

RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un CST et institution d'une formation spécialisée entre la commune de Nangis et le centre communal d'action sociale
- Fixation du nombre de représentants du personnel et institution du paritarisme au sein du CST et au sein de la formation spécialisée
- Plan de formation 2022-2024
- Modalités de mise en œuvre du télétravail
- Tableau des effectifs du personnel territorial - Année 2022
- Modification du poste d'attaché créé par délibération n°2013/JAN/023 du 14/01/2013
- Modification des postes d'éducateur des activités physiques et sportives créés par délibération n° 2021/DEC/166 du 13/12/2021
- Indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués

DIRECTION GENERALE

- Proposition d'un conseiller municipal au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

EDUCATION

- Modification du règlement intérieur du fonctionnement des accueils pré et post-scolaires
- Modification du règlement intérieur du fonctionnement du temps méridien

Note d'information : Les mises à dispositions

Question(s) diverse(s)

Question(s) orale(s)

Les séances du conseil municipal sont publiques

Le maire,
Nolwenn LE BOUTER

